



## ACTUALITE

**Avenir DFGiP et  
fonction publique  
2018 - 2022**

## Compte-rendu et analyse

Discours du 11 juillet 2018

**Journée des cadres du MACP**

# Quelques annonces nouvelles mais de trop nombreuses questions.

Lors de cette journée, alors que le rapport CAP 2022 ne sera pas rendu public, Messieurs DARMANIN et DUSSOPT, Ministre de l'action et des comptes publics et secrétaire d'Etat à la fonction publique ont fait quelques annonces fortes pour notre avenir. Que ce soit en notre qualité de fonctionnaire d'Etat ou agent de la DGFIP, nous sommes concernés.

## Au niveau du ministère des comptes publics les annonces suivantes ont été faites :

- Réorganisation du réseau de la DGFIP. Cela passera par des transferts de services implantés en Île-de-France vers la province, mais aussi de services implantés dans les métropoles vers les territoires ruraux et les quartiers périurbains.
- Réorganisation à venir après réflexion entre front office et back office.
- Réorganisation et regroupement du recouvrement fiscal à la DGFIP.
- Création d'une agence unique de recouvrement. (dont on ne sait pas exactement si elle regroupera effectivement Social + Fiscal ... + douanier ?)
- Participation locale aux maisons de services au public (après fermeture des petits postes comptables), réception sur RDV dans des permanences, et instauration de permanences mobiles.
- Création du compte financier unique pour les collectivités (contenu dans les prochains textes législatifs à venir), ce qui sous entend à terme la fin de l'obligation de tenue des comptes par un comptable public.
- Expérimentation d'agences comptables pour les grandes collectivités.
- Fin du numéraire avec réorientation après appel d'offre vers des partenaires comme la poste ou les bureaux de tabac par exemple.
- Suppression de 25 petites taxes

**Au chapitre des confirmations**, on notera la suppression définitive de la taxe d'habitation qui ne s'accompagnera pas de la création d'un impôt nouveau.

**Les objectifs prioritaires** : réussite du prélèvement à la source, et lutte contre le tabac illicite. A terme, administration ZERO papier.

**Pour le ministre, il est évident qu'une réorganisation en profondeur telle qu'annoncée ne pourra se faire sans diminution des effectifs.**

Une part importante des propositions repose sur la notion de diminutions des coûts, en particulier de l'immobilier et des frais postaux.

La méthode annoncée privilégie l'examen des missions, puis des moyens et des effectifs.

Il a annoncé que les crédits alloués à l'informatique seraient sanctuarisés.

La nouvelle organisation du travail devra intégrer un volet d'accompagnement social important et permettre le développement du télétravail.

**Pour la CFTC DGFIP, plus que jamais il conviendra d'être attentif au volet social de ces bouleversements. En effet, s'il peut être politiquement défendable de reconquérir des quartiers en difficultés, des territoires ruraux, de rendre plus disponible et plus légère une administration, il n'en demeure pas moins que les acteurs principaux que sont les agents ne doivent pas être considérés comme des pions que l'on déplace sur un échiquier. La CFTC y veillera, tout comme elle reste attachée à l'idéal républicain d'égalité de traitement de tout citoyen par son administration.**

**Au niveau de la fonction publique**, les éléments communiqués correspondent aux informations précédemment transmises et ont comme objectif « la refonte du contrat social » à travers 4 axes :

- renouveau du dialogue social qui passe pour les ministres par une fusion des actuels CT et CHSCT, par l'abandon de la compétence des CAP sur toutes les questions relevant des mutations et de la mobilité,
- un recours au contrat accru dans les fonctions managériales essentiellement,
- une plus grande individualisation de la rémunération, avec en filigrane le RIFSEEP et une réflexion à venir sur un intéressement (collectif ou individuel),
- un accompagnement social renforcé en matière d'évolution de carrière à l'intérieur ou à l'extérieur de l'administration, d'aide à la mobilité en cas de suppression de postes.

**Pour la CFTC, sans le dire les ministres ne proposent rien de moins que de tourner le dos au statut.**

**Celui-ci est pourtant le seul qui, grâce à une unité au sein des corps, grâce à une unité de rémunération des fonctionnaires, grâce à des garanties de traitement dans le cadre de la mobilité géographique, puisse garantir l'égalité de traitement du citoyen devant un service public.**

**Qu'il soit nécessaire de le moderniser ne fait pas de doute ; le faire disparaître dans le seul but de faire diminuer les coûts rabaisse l'agent public à une variable d'ajustement budgétaire et met en péril l'égalité républicaine. Cette conception de l'avenir réinstaura de fait l'arbitraire et le favoritisme dans les modes de gestion, et invite au clientélisme.**

**La CFTC continuera à se battre pour un statut protecteur des agents, mais aussi du citoyen.**



## SYNDICAT NATIONAL CFTC FINANCES PUBLIQUES

---

**Rédacteurs :**

Catherine VICARI  
06 82 41 11 90  
[catherine.vicari@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:catherine.vicari@dgfip.finances.gouv.fr)

Régis BOURILLOT  
01 44 97 32 70  
[regisbourillotcftcdgfip@gmail.com](mailto:regisbourillotcftcdgfip@gmail.com)

**Responsable de la communication :**

Régis BOURILLOT  
01 44 97 32 70  
[regisbourillotcftcdgfip@gmail.com](mailto:regisbourillotcftcdgfip@gmail.com)

**Président :**

Luc VELTER  
01 44 97 32 72  
[lucveltercftcdgfip@gmail.com](mailto:lucveltercftcdgfip@gmail.com)

**Secrétaire général :**

Rachid AZZOUG  
06 62 04 73 26  
[rachid.azzoug@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:rachid.azzoug@dgfip.finances.gouv.fr)

**Contact :** [cftcdgfip@gmail.com](mailto:cftcdgfip@gmail.com)  
**Site internet :** [www.cftc-dgfip.fr](http://www.cftc-dgfip.fr)

---

**Syndicat National CFTC Finances Publiques**

6 Rue Louise Weiss – Bâtiment Condorcet – Télédod 322- 75013 Paris - Tél. : 01 44 97 32 72